



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 25 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi vingt-cinq mars à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :
18/03/2022

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 29

Conseillers votants : 35

M. François OUZILLEAU, Maire,

Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, Mme Léocadie ZINSOU, M. Hervé HERRY, Mme Nicole BALMARY, M. Yves ETIENNE, Mme Catherine DELALANDE, Adjoints

Mme Evelyne HORNAERT, Mme Sylvie GRAFFIN, M. Youssef SAUKRET, Mme Paola VANEGAS, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, M. Denis AIM, Mme Zahia GASMI, M. Olivier VANBELLE, Mme Marjorie HARDY, Mme Lydie BRIOULT, Mme Nathalie CHESNAIS, M. Eric FAUQUE, Monsieur Pierre FRANSCSCHINA, Madame Heïdi DESEAU, Mme Lorine BALIKCI, M. David HEDOIRE, Mme Fanny FLAMANT, M. Gabriel SINO, M. Raphaël AUBERT, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Johan AUVRAY à M. Yves ETIENNE
M. Christopher LENOURY à M. Youssef SAUKRET
Mme Patricia DAUMARIE à M. Jérôme GRENIER
M. Jean-Marie M BELO à Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE
Mme Blandine RIPERT à Mme Catherine DELALANDE
Mme Bérénice LIPIEC à M. Gabriel SINO

Absents :

Secrétaire de séance : Nathalie CHESNAIS

N° 016/2022

Rapporteur : Jérôme GRENIER

OBJET : Tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, il appartient au Conseil Municipal de créer et de supprimer les emplois de la commune.

Compte tenu des nécessités des services, il convient de modifier régulièrement le tableau des effectifs pour prendre en compte les évènements suivants : recrutements suite à une offre d'emploi, les mouvements du personnel (mutation, retraite, fin de contrat, démission...), mise à jour suite à une nomination par avancement de grade, par promotion interne...

Dans ce cadre, il est proposé :

- 2 créations de postes pour un avancement de grade et un recrutement à prévoir
- 17 suppressions de postes en régularisation des avancements de grade et promotion interne

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu l'avis du Comité Technique du 16 mars 2022.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- ADOPTE les modifications présentées dans le tableau ci-annexé.

Ressources humaines et finances

Avis favorable

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus

Le registre dûment signé

Pour extrait conforme,



Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).



Tableau des effectifs CM 25 03 22

- **Emplois fonctionnels**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
Emplois fonctionnels			
Directeur Général des Services	1	0	

- **Filière Administrative**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
Catégorie A			
Attaché hors classe	1	1	
Attaché principal	1	0	
Attaché	7	5	
Catégorie B			
Rédacteur principal 1ère classe	3	2	
Rédacteur principal 2ème classe	2	1	
Rédacteur	12	11	
Catégorie C			
Adjoint administratif principal 1ère classe	8	7	
Adjoint administratif principal 2ème classe	14	12	
Adjoint administratif	15	13	

- **Filière Technique**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
Catégorie A			
Ingénieur	2	2	
Catégorie B			
Technicien principal 1ère classe	3	2	
Technicien principal 2ème classe	3	2	
Technicien	7	5	
Catégorie C			
Agent de maîtrise principal	21	20	
Agent de maîtrise	13	12	
Adjoint technique principal 1ère classe	25	20	
Adjoint technique principal 2ème classe	55	52	9
Adjoint technique	54	51	17

- **Filière Animation**

	Effectifs budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont à temps non-complet
Catégorie B			
Animateur principal 1ère classe	1	1	
Animateur	4	3	
Catégorie C			
Adjoint d'animation principal 1ère classe	1	0	
Adjoint d'animation principal 2ème classe	6	5	
Adjoint d'animation	5	4	

- **Filière Culturelle**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
Catégorie A			
Attaché de conservation du patrimoine principal	1	0	
Attaché de conservation du patrimoine	2	1	
Catégorie B			
Assistant de conservation principal 1ère classe	1	0	
Assistant de conservation	2	2	
Assistant d'enseignement artistique	1	0	1
Catégorie C			
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	1	1	
Adjoint du patrimoine	2	2	

- **Filière Sociale**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
Catégorie A			
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	1	0	
Assistant socio-éducatif	2	2	
Catégorie C			
ATSEM principal de 1ère classe	6	5	1
ATSEM principal de 2ème classe	3	3	

- **Filière Sportive**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
Catégorie B			
Educateur APS principal 1ère classe	3	2	
Educateur APS principal 2 ^{ème} classe	1	1	
Educateur APS	1	0	

- **Filière Police**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
Catégorie B			
Chef de service de Police municipale	4	3	
Catégorie C			
Brigadier-Chef principal	5	4	
Gardien-Brigadier	10	7	



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

Tableau des effectifs – Détail des mouvements CM 25 03 22

CREATION

- **Filière administrative**

Attaché hors classe <i>Avancement de grade</i>	1 poste	Temps complet
---	---------	---------------

- **Filière Technique**

Agent de maîtrise <i>Régularisation promotion interne</i>	1 poste	Temps complet
--	---------	---------------

SUPPRESSION

- **Filière administrative**

Attaché principal <i>Suite nomination au grade supérieur</i>	1 poste	Temps complet
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe <i>Régularisation avancement de grade</i>	1 poste	Temps complet
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe <i>Régularisation avancement de grade</i>	1 poste	Temps complet
Adjoint administratif <i>Régularisation avancement de grade</i>	3 postes	Temps complet

- **Filière Technique**

Technicien <i>Régularisation Promotion interne</i>	1 poste	Temps complet
Agent de maîtrise principal <i>Régularisation avancement de grade</i>	2 postes	Temps complet
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe <i>Régularisation avancement de grade</i>	4 postes	Temps complet
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe <i>Régularisation avancement de grade</i>	4 postes	Temps complet